

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUIN 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

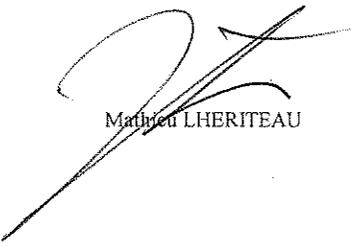
**Compte Administratif
2006 – Ville**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 8 juin 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 22 juin 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mai deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD*, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

* Madame RICHARD (sauf pour le dossier 07 D 00, le procès-verbal de la séance du 3 mai 2007, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 D 01)

Avaient donné procuration :

Madame DESCHAMPS à Madame FUCHS
*Madame RICHARD à Madame ALLARD
Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Monsieur HAÏAT à Monsieur BERLIE
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur CHARREAU à Monsieur PIVERT
Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Madame MARGOT-MALARD

N° DE DOSSIER : 07 D 10 a

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2006 – VILLE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Il est proposé au Conseil Municipal d'examiner le Compte Administratif de l'exercice 2006 dont les résultats s'établissent comme suit :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2006
Fonctionnement	55 408 073,74	61 901 462,68	+1 476 106,46	7 969 495,40
Investissement	24 932 914,82	29 544 228,30	-2 661 385,90	1 949 927,58

	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser (Investissement)	8 604 482,07	450 000,00

	Dépenses	Recettes
TOTAL	88 945 470,63	90 710 411,54

Soit un résultat global 2006 de 1 764 940,91 €.

Après que Monsieur le Maire ait quitté l'Assemblée et invité Monsieur LAURENT, doyen d'âge, à assurer la présidence, le Conseil Municipal est invité à approuver le Compte Administratif de la Ville qui vient de lui être présenté.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

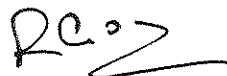
ADOpte, à la majorité, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS (pouvoir à Monsieur LAURENT), Monsieur BINET votant contre, Monsieur LEBRAY, Madame USQUIN s'abstenant, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,

Le 1^{er} Maire-Adjoint,

Conseillère Régionale d'Ile-de-France



Roselle CROS

